

REUNION DE COMMISSION CONSULTATIVE

Relevé de conclusions

Commission consultative 3A (sud Landes) 10 juin – Préfecture – Mont-de-Marsan

Réf. Document :	GPSO-09-EGI-3-CRT-0850_
Vu par :	Le sous-préfet des Landes
Validé le 28 septembre par :	Les membres de la commission consultative

Synthèse des échanges	Avis de la commission consultative
<p>Rappel du rôle des commissions consultatives. Présentation de l'ordre du jour de la réunion qui comprend la restitution des études réalisées en concertation avec les groupes de travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mixité SR-GV ; ▪ La mixité fret entre Bordeaux et le nord de Dax ; ▪ La desserte de Dax ; ▪ La méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux. 	<p>Pas de remarques de la part des élus sur l'ordre du jour</p>
<p>Présentation des réflexions sur la pertinence d'un service SR-GV, l'analyse multicritère de l'étude et les conclusions du groupe de travail.</p>	<p>Les conclusions de l'étude exploratoire illustrent une pertinence de ce type de service. Elle est confirmée en commission consultative.</p> <p>Il importe que les offres TER®, SR-GV, et TGV® soient cohérentes et répondent au souhait de renforcer « l'irrigation du territoire ».</p>
<p>Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec un préalable partagé par tous : préciser quelle serait l'Autorité Organisatrice des Transports (A.O.T).</p>	<p>Avis favorable sur les propositions de RFF avec une demande complémentaire des élus de retenir également la poursuite des études pour le point d'arrêt spécifique SR-GV de « Pays Tarusate ».</p>
<p>Présentation des réflexions sur la pertinence de circulations fret sur la ligne nouvelle de Bordeaux au nord de Dax ; sur l'analyse multicritère de l'étude ; et les conclusions des études.</p>	<p>Les conclusions de l'étude exploratoire illustrent une pertinence globale de cette mixité confirmée en commission consultative</p>
<p>Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec une condition partagée par tous : priorité aux trafics voyageurs. Pas de mixité fret entre Bordeaux et le nord de Dax au détriment des services voyageurs.</p>	<p>Pas de remarque particulière sur la priorité accordée aux déplacements de voyageurs et avis favorable des élus sur le programme d'études proposé.</p> <p>Les élus de la commission consultative demandent d'examiner l'impact spécifique d'une ligne nouvelle mixte grande vitesse voyageurs/fret, notamment vis-à-vis du milieu humain.</p>

<p>Présentation des réflexions des groupes de travail (GT) sur la desserte de Dax par TGV®. La gare existante sera desservie à partir de raccordements entre la ligne existante et la ligne nouvelle au plus près de l'actuelle gare. Le projet s'inscrit dans un aménagement urbain du quartier de la gare existante.</p> <p>Avis sur la proposition de suites à donner à ces études en prenant pour acquis la desserte par TGV® de la gare actuelle de Dax et en étudiant les conditions d'une réservation technique à proximité de Dax pour permettre l'éventualité à terme d'une construction de gare nouvelle sur la ligne nouvelle.</p>	<p>Les élus valident la proposition de faire de la gare actuelle de Dax la gare TGV® et d'étudier une réservation technique au plus proche de Dax pour permettre de réaliser ultérieurement une gare nouvelle sur la future ligne, lorsque la gare actuelle de Dax sera saturée. La localisation de cette réservation sera à étudier lors de la conception des GPSO en 2009 et 2010.</p>
<p>Présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux proposés pour les GPSO.</p>	<p>Pas de remarques des élus sur la méthode. Il est précisé que les mesures préconisées pour réduire les impacts directs devront être largement proportionnées à la sensibilité des secteurs traversés.</p>

Informations complémentaires

L'ensemble de la présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux, mais aussi la recherche des critères et leur hiérarchisation seront développées et concertées en groupe de travail, à partir de fin juin 2009, puis affinées et finalisées durant l'été pour être portées à l'avis de la commission en septembre 2009.

RFF a proposé que le recueil des enjeux de territoire et des enjeux environnementaux, se fassent au long de l'été avec les élus et qu'une restitution des travaux des groupes de travail, au fil de l'eau, puisse avoir lieu.

La méthodologie présentée pour l'analyse des enjeux environnementaux sera aussi utilisée dans les groupes de travail sur les autres thématiques : fonctionnalités et services de transports, aménagement du territoire et développement local, enjeux fonciers et patrimoniaux.